

Délibération du 3 juillet 2026

Délibération **N°2026-41 C**

objet **Bilan financier 2025 des marchés publics de Savoie Déchets**

- Date de convocation : le vendredi 27 juin 2026
- Date de publication : le 10 juillet 2026

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 27 juin 2026 s'est réuni le 3 juillet 2026 à 14h30 à Chambéry sous la présidence de Jean-Marc DRIVET, Président de Savoie Déchets.

Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents 26, Nombre de votants : 32

POUVOIR DE VOTE : 6

Jean-Louis SILVESTRE	donne pouvoir à	Christian VIBERT
Mathieu LECLERCQ	donne pouvoir à	Jean Claude GIRARD
Claude COUX	donne pouvoir à	Arnold CAUTERMAN
Christian BERTHOMIER	donne pouvoir à	Arthur BOIX NEVEU
Jacky DEMONNAZ	donne pouvoir à	Joël CECILLE
Eric DELHOMMEAU	donne pouvoir à	Isabelle JUNET

EXCUSES : 14

ANCRENAZ Damien
BATAILLER Michel
BERTHOMIER Christian
CHASSOT Aloïs
COUX Claude
CHANIAC Yohann
DELHOMMEAU Eric
DEMONNAZ Jacky
FRONT Bernard
GONTARD Annie
LECLERCQ Mathieu
MEYNIER Florence
SILVESTRE Jean-Louis
ZOCCOLO Alain

ABSENTS : 1

LEOUTRE Jean-Marc

ELUS TITULAIRES PRESENTS : 24

BOIRON Laurence
BOIX NEVEU Arthur
BRUNIER Thierry
BURLET Daniel
CAUTERMAN Arnold
CECILLE Joël
CHEMIN François
DERIPPE Christophe
DRIVET Jean-Marc
DUNAND Marie
GIRARD Jean-Claude
FAUGE Alexandre
GRILLAUD Laurent
GIRARD Marc
JACOB Christian
JUNET Isabelle
GAUDIN François
SIBUET - BECQUET Jean-Claude
PERDRISSET Muriel
PASTEL Cathy
RANCUREL Marie France
ROGNARD Olivier
SOULIE Jean-Marc
VIBERT Christian

ELUS SUPPLEANTS PRESENTS : 2

ROTA Grégory
GRANIER Serge

Délibération du 3 juillet 2026

Délibération N°2026-41C

objet Bilan financier 2025 des marchés publics de Savoie Déchets

Jean-Marc DRIVET, Président, rappelle que les règles de la commande publique obligent le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, à publier annuellement une liste des marchés publics conclus l'année précédente.

Les administrations concernées ont le choix du support : publication sur le profil d'acheteur ou le site internet des collectivités, publication dans la presse, etc...

Les marchés conclus par Savoie Déchets étaient jusqu'à présent listés sur le profil acheteur (AWS), mais au vu des forts enjeux financiers pour le syndicat, il est proposé de présenter également ce bilan chaque année devant le Comité Syndical.

La liste ainsi présentée comporte :

- La référence interne du marché,
- Le type de procédure (appel d'offres ouverts, MAPA...)
- Le type de marchés (travaux, fournitures, services)
- L'objet du marché,
- Le nom de l'attributaire,
- Le montant du marché (initial et après avenant si nécessaire),
- Le montant mandaté en 2025.

Le comité syndical après avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : prend acte du bilan des marchés publics 2025 annexé à la présente délibération.

La secrétaire de séance
Laurence BOIRON



Le président
Jean-Marc DRIVET

